

# Championnat d'Occitanie des Jeunes 2026

## Règlement

### **Préambule :**

Le Championnat d'Occitanie des jeunes, organisé par la Ligue des Échecs d'Occitanie, constitue la phase régionale des qualifications pour le Championnat de France Jeunes 2026 pour les catégories U08 à U16.

Il décerne aussi les titres de champion et championne d'Occitanie jeunes dans toutes les catégories de U08 à U20.

## **I. Informations générales**

### **I. a. Liste des tournois**

Le championnat est organisé en 6 tournois mixtes : U08, U10, U12, U14, U16 et U18-20 et un tournoi Open ouvert aux jeunes licenciés dans la ligue.

Les U18 et U20 sont inscrits ensemble dans un seul tournoi.

Pour l'Open, si le nombre d'inscrits est trop faible, les joueurs seront intégrés dans le tournoi U18-U20.

### **I. b. Date et lieu du championnat**

Le championnat a lieu à Espalion (12-Aveyron) du 4 au 8 mars 2026.

## I. c. Horaires

	<b>U12 à U20 et Open</b>	<b>U08 et U10</b>
<b>Mercredi 4</b>	Pointage : 9h à 10h30 1 <sup>ère</sup> ronde : 11h 2 <sup>ème</sup> ronde : 15h30	
<b>Jeudi 5</b>	3 <sup>ème</sup> ronde : 9h30 4 <sup>ème</sup> ronde : 14h30	Pointage : 12h30 à 14h 1 <sup>ère</sup> ronde : 14h30 2 <sup>ème</sup> ronde : 16h45
<b>Vendredi 6</b>	5 <sup>ème</sup> ronde : 9h30 6 <sup>ème</sup> ronde : 14h30	3 <sup>ème</sup> ronde : 9h30 4 <sup>ème</sup> ronde : 14h30 5 <sup>ème</sup> ronde : 16h45
<b>Samedi 7</b>	7 <sup>ème</sup> ronde : 9h30 8 <sup>ème</sup> ronde : 14h30	6 <sup>ème</sup> ronde : 9h30 7 <sup>ème</sup> ronde : 14h30 8 <sup>ème</sup> ronde : 16h45
<b>Dimanche 8</b>	9 <sup>ème</sup> ronde : 9h30 Remise des prix à 14h30	9 <sup>ème</sup> ronde : 9h30 Remise des prix à 14h30

## I. d. Droit d'inscription

Chaque participant devra s'acquitter d'un droit d'inscription. Ce droit d'inscription fixé chaque année est payable par l'intermédiaire du site Hello Asso.

Les joueurs n'ayant pas acquitté le droit d'inscription ne seront pas admis à participer au championnat.

Il est de 20 euros pour les U08 et U10 et de 25 euros pour les U12 à U20 et l'Open.

## II. Participation

### II. a. Conditions de nationalité et de licence

Le Championnat est ouvert aux joueurs français et aux joueurs étrangers scolarisés en France, titulaires d'une licence A dans un club de la Ligue d'Occitanie. Les joueurs étrangers doivent s'être licenciés à la FFE au plus tard le 30 novembre de la saison en cours. Les U18 et U20 étrangers non scolarisés doivent résider en France depuis au moins deux ans et être licenciés à la FFE également depuis au moins deux ans.

## **II. b. Principe de qualification**

À l'exception du tournoi U18-U20 ouvert sans condition de qualification et de l'Open ouvert à tous les jeunes d'Occitanie, les autres tournois sont réservés aux joueurs qualifiés dans leur département.

Dans le cas d'un tournoi avec très peu de joueurs, l'arbitre adaptera le nombre de rondes et/ou le type de tournoi.

## **II. c. Qualifications particulières :**

Les qualifiés d'office pour le Championnat de France 2026 sont qualifiés d'office pour le régional. Ils sont autorisés, sur demande, à participer au championnat départemental ou régional en U18-U20.

## **II. d. Repêchage**

Il n'y aura pas de repêchage si le quota maximum de participants au régional (400) est atteint. Si cette limite n'est pas atteinte, dans le cas où un joueur qualifié lors de la phase départementale ne confirme pas sa participation auprès du directeur de la compétition au moins un mois avant le début du Championnat, sa place est attribuée au premier non-qualifié ayant réalisé le nombre de points requis, de la même catégorie et du même département. Le comité départemental concerné procédera lui-même à ses repêchages, dans la limite des quotas réglementaires.

# **III. Déroulement**

## **III. a. Règles du jeu**

Les règles du jeu sont celles de la FIDE.

Le délai de forfait est de 30 minutes pour tous les tournois.

Les appareils électroniques doivent être éteints et rangés dans un sac ou dans tout autre endroit hors de portée du joueur. Dans le cas contraire, le joueur concerné perdra la partie.

Une ronde est déclarée terminée lorsque les appariements de la ronde suivante sont publiés.

## **III. b. Cadence**

Pour les tournois U08 et U10, la cadence est de 50 minutes/joueur + 10 secondes/coup. Pour les autres tournois, la cadence est de 90 minutes/joueur + 30 secondes/coup.

### III. c. Appariements

Les appariements se feront au Système Suisse intégral en 9 rondes à l'aide du logiciel Papi ou Sharly Chess.

### III. d. Classement

Le classement final sera établi au nombre de points, une victoire valant 1 point, une nulle ½ point et une défaite 0 point selon la grille de résultats.

Les ex-aequo seront départagés par : 1. Buchholz tronqué, 2. Buchholz, 3. Performance.

Pour le tournoi U18/U20, pour les joueurs qui sont qualifiés d'office et qui décident de jouer dans ce tournoi, ils seront classés et ils pourront obtenir les récompenses correspondant à leur classement. Exemple : si un joueur, qualifié d'office en catégorie U12, termine premier de ce tournoi, il obtiendra la coupe du 1<sup>er</sup> U20.

### III. e. Qualifications au Championnat de France

C'est la grille de résultats qui détermine les qualifié(e)s. Les quotas de qualifié(e)s pour la Ligue des Echecs d'Occitanie au championnat de France sont définis par la Fédération.

Nombre de qualifié(e)s dans chaque catégorie :

<b>Filles</b>	U08F	U10F	U12F	U14F	U16F	Total
	4	5	6	7	7	29
<b>Mixte</b>	U08	U10	U12	U14	U16	Total
	7	9	9	10	12	47

*Hors quotas, sont qualifiés d'office au championnat de France 2026, Alexis Nguyen U08, Cassandre Itier U10F, Marc Posocco U10, Pierre Bauer U14, Tunweya Uribe U14, Natalia Brevet U16F.*

**Cas particulier :** Si une joueuse désire concourir en catégorie mixte au Championnat de France alors elle doit en informer l'organisateur du régional **avant la première ronde**. En cas de non-qualification en catégorie mixte, elle conserve la possibilité de se qualifier dans la catégorie féminine.

## IV. Encadrement

### IV. a. Direction du championnat

Le Comité directeur de la Ligue désigne le directeur du Championnat qui ne peut pas être l'arbitre principal du tournoi. Le directeur du Championnat est chargé de gérer les inscriptions et de publier la liste des qualifiés pour le Championnat de France. Il est l'interlocuteur privilégié, pour toutes les questions techniques et financières concernant le Championnat.

## **IV. b. Arbitrage**

U18/U20-Open :	Fabrice TUR, AFE1 (Arbitre en chef)
U16 :	Stephen BOYD, AFE2
U14 :	Jisu KIM, AFO1 Vincent GOSSELIN AFC
U12 :	Alexandre LE QUERE AFO1 Serge HARY AFC
U10 :	Etienne JOIN AFO1 Cyliane COQUELLE, AFC
U08 :	Patrice CAPITANIO, AFE1 (chef secteur petites catégories) Didier CASSAGNERES AFO1
Renfort :	Françoise CWIEK, AFO2 Arnaud COQUELLE, AFO2

## **IV. c. Commission d'appel**

Toute réclamation, signée, doit être transmise par écrit auprès de l'arbitre principal au plus tard 2 heures après la fin de la partie en question. Elle sera ensuite examinée par la commission d'appel du Championnat. La composition de cette dernière sera publiée avant la fin de la première ronde en annexe du présent règlement.

Elle est constituée :

- D'un représentant des arbitres
- Du directeur de la compétition ou son représentant
- De l'organisateur ou son représentant
- D'un entraîneur

Aucun membre de la commission ne peut délibérer sur une question le concernant, ou concernant au premier chef un joueur ou une joueuse qu'il encadre.

Pour présenter un appel à la commission concernant un litige technique, il faut :

- en informer l'arbitre au moment de l'incident,
- continuer la partie en appliquant ses directives,
- dès la fin de la partie, déposer une réclamation écrite auprès de l'arbitre en chef.

Les décisions de cette commission sont sans appel.

## **IV. c. Rappels**

Seuls les joueurs, les arbitres et les officiels dûment accrédités par le Président de la Ligue sont autorisés à être présents dans l'aire de jeu pendant les parties.

Sur présentation d'un certificat médical et sous réserve d'un accord de l'arbitre en chef, des accompagnants peuvent exceptionnellement être autorisés dans la salle de jeu, à condition de respecter les règles indiquées dans ce règlement intérieur.

Par ailleurs, merci de respecter les consignes suivantes :

- Avoir une attitude convenable

- Analyse et blitz interdits dans la salle
- Interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Signalement des abandons non justifiés à la Commission Nationale de Discipline de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Buvette sur place
- Toute dégradation entraînera une exclusion
- Pas de capuche, pas de couvre-chef, seules les casquettes peuvent être autorisées, après accord de l'arbitre et à condition que les oreilles soient visibles
- Un joueur qui a terminé doit quitter la salle de jeu

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Après 2 forfaits sans raison valable, une exclusion du tournoi sera prononcée.

Les casques antibruit et appareils électroniques de surveillance sanitaire sont autorisés uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Le joueur est responsable de son score. Il doit vérifier que ses résultats dans les rondes déjà jouées ont été correctement enregistrés. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde  $r$  doit être signalée immédiatement à l'arbitre, avant la publication des appariements de la ronde  $r + 2$ . Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel du joueur (LA règle C-04-2 Article 4.3).

## V. Droit à l'image et acceptation du règlement

Par son inscription à la compétition, le joueur adulte ou les parents de joueur mineur donnent autorisation à l'organisateur de publier sur son site internet ou d'autres supports en lien avec l'activité échiquéenne des photos, vidéos ou enregistrements sonores réalisés à l'occasion de la manifestation.

Sous peine de sanctions telles que définies dans l'article 12.9 des règles du jeu, les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement et la charte du joueur d'Échecs.

Le 5 février 2025

Le directeur du championnat, Arnaud Coquelle

L'arbitre en chef, Fabrice Tur